



LETTRE AUX VENDÉENS

L'EUTHANASIE OU L'ÉLIMINATION LÉGALE DES PLUS VULNÉRABLES

Une nouvelle offensive de ceux qui prônent une légalisation de l'euthanasie a eu lieu au Parlement français. On y retrouve le même processus que dans les autres « *questions sociétales* ».

Des militants mettent en avant des revendications particulières au nom des libertés individuelles pour que le pouvoir législatif produise une loi qui, non seulement légalise l'euthanasie, mais exige aussi que la société mette en œuvre des moyens financiers et médicaux pour des « *suicides assistés* ». Tout cela soutenu par une active campagne médiatique qui laisse entendre qu'en s'opposant à la légalisation de l'euthanasie on manquerait de compassion envers ceux qui réclament ce « *dernier acte de dignité* ».

La loi n'a pas pu être votée dans son ensemble faute de temps, mais l'article 1er, qui prévoit la création d'une « *assistance médicalisée active à mourir* », a été soutenu par les trois-quarts des députés présents.

Ce genre d'obligation « *d'assistance* » imposée à l'ensemble de la société est le produit d'un sophisme cherchant à contraindre toute la société, et chaque citoyen, à contribuer à la réalisation d'un désir individuel qui n'entre pas dans la catégorie morale de « *l'obligation d'assistance à personne en danger* ».

Beaucoup plus grave. Si une loi est promulguée dans le sens d'une euthanasie, s'instaure sournoisement dans les mentalités – comme on le constate dans les pays qui l'ont fait – l'idée qu'il est préférable que ceux qui souffrent (les personnes atteintes d'une maladie



incurable, les personnes âgées en fin de vie, mais aussi les personnes handicapées, etc.) soient supprimées. Certes, nous avons à mettre tout ce qui est moralement possible pour *soulager la souffrance* des autres, mais faut-il aller jusqu'à l'euthanasie qui, *pour supprimer la souffrance, supprime la vie* ?

Il y a la souffrance physique, mais la souffrance morale est souvent pire. Ayons bien conscience que le message qui serait donné par la légalisation de l'euthanasie – sous prétexte de répondre au désir de ceux qui ont décidé de se supprimer – est que toute personne en fin de vie, ou seulement qui est à charge à cause d'une maladie incurable ou d'un handicap, est de trop dans la société et même dans sa famille : quelle violence morale terrifiante ! D'une façon apparemment consensuelle et douce, nous risquons d'arriver aux mêmes abominations que les pires idéologies du XXème siècle.

Quelle pression morale est alors exercée sur la personne gravement malade, inerte, souffrante et qui désire vivre ! Devra-t-elle s'en excuser auprès de ses enfants, de son entourage, de la société ? Est-ce que continuer à vivre deviendra une grâce à quémander ?

A l'inverse, comment ignorer la tristesse d'enfants dont le père ou la mère aura programmé sa « mort assistée », avec l'approbation et le concours de la société ?

Je demande à tous les chrétiens de se laisser interroger par leur conscience, dans la prière et à la lumière de l'Évangile, pour déceler les mensonges d'une culture de mort qui se cache derrière des arguments compassionnels faussés et qui nous entraîne dans la logique d'une barbarie meurtrière.

Pour conclure, je veux vous rappeler ces paroles trop peu méditées – elles sont pourtant paroles du Christ lui-même, et donc paroles de vérité et de vie pour nous aujourd'hui :

Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge. (Jn 8, 44)

+ François JACOLIN

Evêque de Luçon

